

Aix-Marseille Université recrute un.e infirmier.e en santé au travail diplômé.e

Au premier rang des universités françaises et francophones, Aix-Marseille Université regroupe 78000 étudiants, 8000 personnels, 119 structures de recherche. Son Service Universitaire de Médecine de Prévention des Personnels (SUMPP) compte à ce jour 3 médecins du travail, 1 infirmière en santé au travail, 2 psychologues du travail et 3 personnels administratifs. Le SUMPP dispose de 4 centres médicaux répartis sur les campus Marseille Centre (site St Charles), Etoile (site St Jérôme), Luminy et Aix-en-Provence. Les risques professionnels à prévenir et surveiller sont multiples et variés, en lien avec les différents domaines de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

MISSIONS

L'infirmier.e est intégré.e dans l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail du SUMPP. Seul le campus d'Aix-en-Provence dispose à ce jour d'une infirmière en santé au travail. Le prochain infirmier.e recruté.e sera donc affecté.e à Marseille et pourra être rattaché.e préférentiellement aux campus St Jérôme, Luminy ou St Charles, selon ses facilités de déplacement.

Ses missions s'articulent autour de 3 axes :

- **Suivi de l'état de santé :**

- Réaliser des visites d'information et de prévention, ainsi que des visites intermédiaires dans le cadre de la surveillance médicale particulière, selon les protocoles établis
- Assister le médecin du travail par la préparation aux visites médicales (accueil, entretien, questionnaires, examens complémentaires) et le suivi des examens complémentaires
- Réaliser les prises de sang et les vaccinations prescrites par le médecin du travail

- **Soins d'urgence :**

Accomplir les soins d'urgence et/ou orienter en fonction de la situation vers des spécialistes du secteur médical

- **Actions en milieu de travail :**

- Analyser les postes de travail et proposer des aménagements relatifs à l'état de santé, en collaboration avec le médecin du travail.
- Participer à l'évaluation des risques professionnels.
- Participer ou mener des actions de promotion de la santé, d'information et de prévention des risques professionnels.
- Participer à des commissions et groupes de travail en lien avec la santé au travail et le maintien dans l'emploi.

PROFIL

Vous êtes infirmier.e diplômé.e d'Etat avec une spécialisation en Santé au Travail (Diplôme d'Université ou Licence professionnelle).

Vous êtes organisé.e, rigoureux.se et êtes doté.e d'un bon sens de l'écoute. Vous faites preuve d'empathie et d'une bonne capacité au travail en équipe.

CDD 1 an reconductible – Temps plein (temps partiel possible)

Candidature avec lettre de motivation et CV, à adresser par mail à Nadia AROUCH, pôle développement RH (nadia.arouch@univ-amu.fr) avec copie au Dr Irène SARI-MINODIER, médecin coordonnateur du SUMPP (irene.sari-minodier@univ-amu.fr)